

Sanitaire et social : l'observatoire du développement durable livre ses premiers enseignements



© anap.fr | Mon observatoire du développement durable

Six mois à peine après son lancement officiel, l'observatoire du développement durable" du secteur sanitaire, social et médicosocial livre les premiers résultats de sa campagne baptisée, un peu curieusement, "Mon observatoire du développement durable". L'objectif de cette première démarche - qui s'est déroulée entre le 1er juin et le 1er septembre 2017 - était encore limité, puisqu'il s'agissait de disposer d'une première évaluation du degré d'engagement des établissements de ce secteur en matière de développement durable.

Une démarche réunissant tous les acteurs du secteur

La création de l'observatoire résulte d'une convention signée le 5 mai dernier et associant tous les acteurs du secteurs : les grandes fédérations du domaine sanitaire, social et médicosocial (FHF, Fehap, FHP, Unicancer, Nexem, Uniopss, Fnehad, Synerpa, **Fnaqpa**), le ministère des Solidarités et de la Santé et celui de la Transition écologique et solidaire et l'Anap (Agence nationale d'appui à la performance), qui pilote l'observatoire. Cette convention - qui

renouvelle une précédente convention remontant à 2009 - définit six principes directeurs, ainsi que huit domaines d'action en matière de développement durable. A ce titre, l'observatoire constitue le principal outil de suivi et d'évaluation des actions engagées.

Les premiers résultats reposent sur les remontées de 426 établissements (69% dans le sanitaire et 31% dans le social et médicosocial), ce qui est assez faible au regard du potentiel du secteur, notamment sur le volet médicosocial. Ils montrent certes une sensibilisation aux enjeux du développement durable, mais à un niveau relativement moyen (38% de maturité médiane, calculée sur une échelle de un à cinq), ce qui laisse d'importantes marges de progression.

L'engagement est le plus fort sur le volet social et sociétal (50% de maturité médiane), avec une caractéristique propre au secteur sanitaire et médicosocial : près des trois quarts des établissements répondants ont adopté un programme de développement de la bientraitance.

Des points faibles sur l'environnemental et les marchés

Le volet environnemental est en revanche nettement moins convaincant, avec seulement 33% de maturité médiane. Seul un faible nombre de répondants indique, par exemple, mener une démarche globale de traitement des déchets, depuis l'achat jusqu'au recyclage. Il en va de même pour le volet de la responsabilité économique et des achats (35% de maturité médiane). Moins d'un quart des répondants indique ainsi avoir inclus des critères de développement durable dans ses politiques d'achat.

Au final, ces premiers résultats laissent une impression pour le moins mitigée, d'autant plus que les établissements répondants font sans doute partie des plus sensibilisés aux enjeux du développement durable. La campagne "Mon observatoire du développement durable" sera dorénavant renouvelée tous les ans. Elle permettra de suivre l'avancée de la maturité du secteur sanitaire, social et médicosocial en la matière. Le niveau de départ étant assez faible, les progrès pourraient en revanche être plus rapides que dans d'autres secteurs plus avancés.

Pour aller plus loin

- [La présentation des résultats de la première campagne, sur le site de l'Anap.](#)
- [La présentation de la convention sur le site de l'Anap.](#)

Lien vers l'article :

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280232302>